

Rapport sur le Conseil de paix et de sécurité

Numéro 37,
août 2012



Les membres actuels du CPS sont : l'Angola, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, Djibouti, l'Égypte, la Guinée équatoriale, la Gambie, la Guinée, le Kenya, le Lesotho, la Libye, le Nigeria, la Tanzanie et le Zimbabwe.

Le Protocole du Conseil de paix et de sécurité

«Le CPS encourage les organisations non gouvernementales, les organisations communautaires et les autres organisations de la société civile, notamment les organisations de femmes, à participer activement aux efforts visant à promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique. À chaque fois que nécessaire, ces organisations seront invitées à s'adresser au Conseil de paix et de sécurité.» (Article 20, Protocole relatif à la création du CPS de l'Union africaine)

Questions d'alerte précoce pour le mois d'août 2012

Au cours du mois d'août, les élections en Angola, les turbulences continues au Mali et dans le Sahel, les élections libyennes et leurs conséquences, les divisions post-révolution en Égypte, les développements au Soudan et au Soudan du Sud, les événements en

Somalie et au Kenya voisin, les tensions entre la RDC et le Rwanda ainsi que les développements au Nigeria et à Madagascar figurent parmi les questions d'alerte précoce qui méritent une attention particulière.

► Président actuel du CPS

Données biographiques: S.E.M. Mohammed Idriss Farah
Postes actuels: Ambassadeur de Djibouti en Éthiopie,
Représentant permanent auprès de l'UA et
Président du CPS

Mali

Au Mali, la crise institutionnelle dans le sud et la crise sécuritaire dans le nord, ainsi que la situation humanitaire, se sont approfondies au cours des trois derniers mois. Au sud, les institutions de Bamako restent très fragiles non seulement en raison de l'immixtion continuelle des putschistes dans le processus politique, mais aussi en raison du caractère non-inclusif et du manque

de représentativité du gouvernement de transition mis en place le 12 avril après l'imposition de lourdes sanctions économiques, financières et diplomatiques.

Libye

Les récentes élections pour une Assemblée Constituante chargée de rédiger une nouvelle Constitution, et leurs résultats inattendus, peuvent être considérées comme un signe

La Formule de Livingstone

«Les organisations de la société civile (OSC) peuvent apporter un appui technique à l'Union africaine en élaborant des rapports d'alerte précoce et des analyses de situations afin de contribuer à alimenter le processus décisionnel du CPS.» (PSC/PR/(CLX), 5 Décembre 2008, Conclusions de la retraite du CPS sur le mécanisme d'interaction entre le Conseil et les OSC)

DANS CE NUMÉRO

Questions d'alerte précoce pour août 2012	1
Analyse pays : Mali	2
Analyse pays : Libye	7
Analyse pays : Angola	11
Analyse pays : Somalie	14
Page ouverte : Le partenariat sino-africain en matière de paix et de sécurité	18
Dates importantes	20

positif. Si, contre toute attente, elles se sont globalement déroulées dans le calme, les tensions et l'instabilité risquent de rester d'actualité dans un futur proche. La principale difficulté a trait aux désirs de vengeance contre les partisans pro-Kadhafi au sein de la population.

Angola

Trois récents développements ont le potentiel de déstabiliser l'Angola : les protestations des ex-combattants qui ont lieu depuis juin 2012 dans la capitale Luanda ; la vague de protestations de la jeunesse et de l'opposition appelant, depuis mars 2011, à des réformes ; et le risque général que posent des élections nationales dans un pays post-conflit qui reste très divisé.

Somalie

Malgré le recul d'Al Shebab, les menaces sécuritaires existent toujours en Somalie. Étant donné la

capacité du groupe rebelle à frapper même au sein de la capitale, une certaine menace pèse notamment sur les délégués et autres participants à l'Assemblée Nationale

Constituante. En outre, de nombreux groupes armés n'ont pas été inclus dans le processus prévu par la Feuille de route.

Analyse Pays

MALI

Cette analyse-pays traite des événements qui se sont déroulés au Mali depuis le 30 avril 2012. Les lecteurs intéressés par les événements précédents sont invités à consulter le numéro 34 (mai 2012) du Rapport sur le Conseil de paix et de sécurité.

La crise institutionnelle au sud et la crise sécuritaire au nord du Mali se sont approfondies au cours des trois derniers mois. Au sud, les institutions de Bamako restent très fragiles, non seulement en raison de l'immixtion continuelle des putschistes, à savoir le Comité national pour le redressement de la démocratie et la restauration de l'État (CNRDRE), dans le processus politique, mais aussi en raison du caractère non-inclusif et du manque de représentativité du gouvernement de transition. Au nord, Ansar Dine et le MUJAO, deux groupes armés ayant des liens avec Al-Qaïda au Maghreb Islamique, ont consolidé leur emprise sur cette partie du territoire après avoir évincé les Touaregs du MNLA qui avaient lancé le soulèvement séparatiste. Les décisions annoncées par le président malien par intérim, Dioncounda Traoré, lors de son discours à la nation du 29 juillet, définissent les contours de la transition et clarifient les centres de pouvoir. La difficulté est maintenant de mettre en œuvre l'architecture institutionnelle proposée.

Précédents communiqués et recommandations de l'UA et du CPS

La 19^{ème} réunion ordinaire de l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine,

tenue à Addis Abéba du 19 au 20 juillet 2012, a mené à l'adoption d'une déclaration solennelle sur la situation au Mali. Cette déclaration entérine les décisions déjà prises par le CPS lors de sa 327^{ème} réunion (communiqué PSC/AHG/COMM/1. (CCCXXVII) qui a eu lieu le 14 juillet 2012 au niveau des chefs d'État et de gouvernement, et était présidé par l'Ivoirien Alassane Ouattara, président en exercice de la CEDEAO. Le principal ajout de cette déclaration solennelle concernait la demande d'inclusion du Tchad en tant que pays potentiellement contributeur de troupes pour l'opération militaire envisagée au Mali, et en tant que membre du groupe de soutien et de suivi sur la situation au Mali, mis sur pied conformément à la décision PSC/PR/COMM(CCCXI) de la 314^{ème} réunion du CPS tenue à Bamako avant le coup d'État.

Lors de sa 327^{ème} réunion, le CPS a pris note du Rapport du Président de la Commission sur l'évolution de la situation au Mali (PSC/AHG/3(CCCXXVII)). Il a réitéré «la nécessité urgente du renforcement des institutions de la transition» et exigé «l'arrêt de l'immixtion inacceptable des militaires de la junte et de leurs soutiens civils dans la gestion de la transition», ainsi que «la dissolution effective du Comité national pour le redressement de la démocratie et la restauration de l'État (CNRDRE)». Le CPS a aussi demandé au Président de la République et au Premier ministre d'entamer immédiatement les consultations nécessaires avec les acteurs politiques et la société civile, en vue de la formation d'un Gouvernement élargi d'union nationale » pour le 31 juillet 2012, comme demandé lors de la réunion du Groupe de contact de la CEDEAO

tenue le 9 juillet. Le CPS a en outre demandé la «finalisation rapide de la liste des individus dont l'action entrave le bon déroulement de la transition, en vue de l'imposition immédiate de sanctions par l'UA et la CEDEAO» et réitéré «sa détermination à imposer des sanctions contre les groupes terroristes et criminels opérant au nord du Mali». Enfin, il a encouragé «le dialogue avec les groupes disposés à négocier sur la base du respect de l'unité et de l'intégrité territoriale du Mali, ainsi que du rejet total de la rébellion armée, du terrorisme et des activités criminelles connexes».

Le 23 juin 2012, la Commission de l'UA a tenu une réunion consultative à Addis Abéba sur le développement d'un concept stratégique articulant les mesures politiques, sécuritaires et militaires à prendre pour résoudre la crise au Mali. Le 12 juin, dans son communiqué PSC/ PR/COMM. (CCCXXIII) publié à l'issue de sa 323^{ème} réunion, le Conseil a autorisé la CEDEAO, en collaboration avec les pays dits «du champs» (y compris la Mauritanie et l'Algérie, qui ne sont pas membres de la CEDEAO), à mettre en œuvre les arrangements sécuritaires et militaires nécessaires pour atteindre les trois objectifs suivants: (i) assurer la sécurité des institutions de transition; (ii) restructurer et réorganiser les forces maliennes de sécurité et de défense; (iii) restaurer l'autorité de l'État sur la partie nord du pays et combattre les réseaux terroristes et criminels.

Potentiel d'escalade de la crise, questions clés et dynamiques internes

Au Mali, la crise institutionnelle dans le sud et la crise sécuritaire dans le nord, ainsi que la situation humanitaire, se sont approfondies au

cours des trois derniers mois. Au sud, les institutions de Bamako restent très fragiles non seulement en raison de l'immixtion continuelle des putschistes dans le processus politique, mais aussi en raison du caractère non-inclusif et du manque de représentativité du gouvernement de transition mis en place le 12 avril après l'imposition de lourdes sanctions économiques, financières et diplomatiques. L'accord initial prévoyait que le Président par intérim, Dioncounda Traoré, dirige le gouvernement pour une période de 40 jours. Lors d'une tentative de contre coup d'État menée le 30 avril, une unité d'élite des parachutistes connue sous le nom de Bérêts Rouges a attaqué le bâtiment abritant la radio et la télévision d'État ainsi que l'aéroport de Bamako et le camp militaire de Kati. Les soldats loyaux au capitaine Sanogo, le chef de la junte, ont repoussé cette tentative et, selon un rapport d'Human Rights Watch de juillet 2012, ont torturé et fait disparaître les éléments qu'ils croyaient impliqués dans cette tentative de coup de force.

Les tensions se sont accrues à Bamako alors que la fin de la période de transition de 40 jours approchait. Les chefs de la junte estimaient que Dioncounda Traoré ne pouvait plus être président après cette période, et le capitaine Sanogo a même tenté de s'autoproclamer Président par intérim. Le 20 mai, la CEDEAO est parvenue à un compromis qui accordait au capitaine Sanogo le statut d'ancien chef de l'État et prévoyait que M. Traoré reste président pour une période de 12 mois. Le jour suivant, ce dernier a été attaqué dans son bureau par des manifestants pro-junte et évacué vers la France pour recevoir des soins médicaux.

Bien qu'il soit évident que l'armée n'a pas pris les mesures nécessaires pour protéger le président et empêcher les manifestants d'entrer dans le palais présidentiel, le CPS de l'UA a appelé à la mise en place d'une «Commission internationale

d'enquête pour faire la lumière sur cette agression et identifier ses auteurs et commanditaires». Le gouvernement de transition a de plus annoncé, le 9 juillet, qu'une force d'élite indépendante serait établie afin de protéger les membres du gouvernement. Dioncounda Traoré est rentré à Bamako le 27 juillet, plus de deux mois après son agression et quatre jours avant que le délai fixé par le Groupe de contact de la CEDEAO sur le Mali pour former un nouveau gouvernement de transition n'arrive à échéance. Le discours télévisé de Dioncounda Traoré à la nation, le 29 juillet, dans lequel il a affirmé avoir «pleinement confiance» en l'armée pour assurer sa sécurité, peut se résumer à trois points principaux. Premièrement, il a annoncé la création d'un Haut Conseil d'État comprenant le président et deux vice-présidents. L'un d'entre eux représentera les Forces de Défense et de Sécurité et sera, avec l'aide d'un comité, chargé de réformer l'armée et de s'occuper de la situation au nord. L'autre aura pour mission de diriger un Conseil National de Transition comprenant tous les partis politiques, qu'ils soient représentés à l'Assemblée nationale ou pas, et des représentants de la société civile. Deuxièmement, Traoré a marginalisé son Premier ministre contesté en annonçant qu'il dirigerait lui-même les négociations pour la création d'un gouvernement d'union nationale. Troisièmement, il a annoncé la création d'une commission chargée de négocier avec les groupes religieux contrôlant le nord. «Cette commission sera chargée d'engager avec les mouvements armés du Nord-Mali des pourparlers de paix en relation avec le médiateur de la CEDEAO, afin de rechercher par le dialogue des solutions politiques négociées à la crise», a-t-il expliqué. La difficulté est désormais de mettre en œuvre cette architecture institutionnelle.

Ce processus risque fort de provoquer de nouvelles tensions parmi les parties prenantes à Bamako et entre la junte et la classe

politique. La résolution de la crise institutionnelle au travers de l'instauration d'un gouvernement efficace à Bamako est cependant largement perçue comme une étape inévitable pour obtenir l'appui international et national nécessaire à la préservation de l'intégrité territoriale du pays et à la lutte contre les réseaux criminels et terroristes.

S'il a par la suite assoupli cette position, le chef de la junte Sanogo s'est au départ opposé à une intervention militaire extérieure. Dans son discours à la nation, le Président par intérim Dioncounda Traoré a annoncé qu'il enverrait une requête à la CEDEAO, à l'UA et à l'ONU, conformément aux conclusions de la mission d'évaluation technique envoyée à Bamako du 6 au 18 juillet. Ces conclusions, aussi entérinées par le Comité des chefs d'état major de la CEDEAO qui se sont rencontrés les 25 et 26 juillet à Abidjan, ont préconisé un «soutien international au déploiement prévu d'une mission de la CEDEAO au Mali (MICEMA) pour aider à restaurer l'intégrité nationale du pays et l'ordre constitutionnel». La nouvelle architecture institutionnelle proposée peut être analysée comme une tentative de la part de Bamako de reprendre son rôle de protagoniste principal dans sa propre crise et de se positionner comme un interlocuteur plus cohérent pour la communauté internationale, que ce soit sur les fronts militaires ou politiques envisagés pour régler les problèmes au nord du pays.

Au nord, Ansar Dine et le Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO), deux groupes armés ayant des liens présumés avec Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI), ont consolidé leur emprise sur cette partie du territoire. Suite à la conclusion d'un accord entre le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) et Ansar Dine, l'État Islamique d'Azawad a été proclamé le 27 mai 2012. Des désaccords fondamentaux sur l'idéologie

politique et religieuse ont toutefois entravé la consolidation de cette alliance. Alors que le MNLA revendique l'établissement d'un état laïc indépendant, Ansar Dine est en faveur de la charia. Cette alliance a duré moins d'une semaine.

Fin juin, de violents affrontements entre le MNLA d'un côté et Ansar Dine et le MUJAO de l'autre ont mené à l'éviction du MNLA de Gao puis de Tombouctou. Des éléments d'Ansar Dine ont détruit des mausolées de saints musulmans de Tombouctou, inscrits quelques jours plus tôt, suite à une demande du gouvernement malien, à la liste des monuments en danger par le Comité du Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Depuis que le MNLA a été chassé de son dernier bastion d'Ansongo, le 12 juillet 2012, Ansar Dine et le MUJAO contrôlent l'intégralité des grandes villes du nord du Mali.

Ces deux groupes armés terroristes soutenus par Al-Qaïda ont en quelque sorte pris en otage la rébellion séparatiste lancée par les Touaregs du MNLA et cherché à imposer la loi islamique à la population du nord. Le Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies (OCHA) a par ailleurs fait état de détournement de l'aide humanitaire par des éléments d'Ansar Dine à Kidal et de difficultés d'accès humanitaire au nord, une zone déjà affectée par l'insécurité alimentaire.

Outre la faiblesse du mouvement, la défaite militaire du MNLA a fait ressortir deux dynamiques fondamentales. Premièrement, elle offre aux acteurs régionaux et extérieurs une vision plus claire des enjeux, qui ne devraient plus inclure les revendications d'indépendance du MNLA. Ensuite, l'agenda islamiste fondamentaliste s'est particulièrement manifesté avec la destruction des sites patrimoniaux de Tombouctou. À l'issue d'une réunion tenue à Ouagadougou les 24 et 25 juillet dernier, le MNLA a annoncé qu'il ne participerait pas à un gouvernement d'union nationale mais qu'il était prêt à débiter les

négociations avec les autorités maliennes. Il a aussi annoncé qu'il était prêt à appuyer les efforts de la CEDEAO pour combattre les groupes terroristes.

Cette situation instable a contribué à la création, à la mi-juillet, des Forces Patriotiques de Résistance (FPR), une coalition de six groupes armés d'autodéfense comprenant notamment les milices Ganda Koy et Ganda Izo et ayant pour but de «libérer le nord du Mali et d'unir les forces de la résistance». L'émergence de cette milice, un groupe armé supplémentaire, accroît le risque de violences et de violations des droits de l'homme.

Il est important de souligner que le Mali est une victime collatérale de l'inaptitude des acteurs régionaux et extérieurs à anticiper les conséquences de l'intervention de l'OTAN en Libye, mais aussi de l'incapacité du MNLA à obtenir l'appui nécessaire pour maintenir ses revendications d'indépendance. Le MNLA a tenté de se distancer d'Ansar Dine et d'AQMI en se positionnant en tant que mouvement laïc, principalement afin d'obtenir un appui international à ses aspirations autonomistes.

Une intervention militaire internationale dans le nord du pays pourrait compliquer davantage la situation; face à cette menace, des groupes islamistes ont déjà commencé à recruter des combattants nordistes. À elle seule, une telle intervention militaire ne devrait pas apporter de réponse définitive aux défis qui se présentent au Mali et au Sahel. Il faut par ailleurs prendre en compte la nature du terrain dans le nord du pays, la plupart des soldats ouest-africains n'étant pas habitués aux combats en zone désertique. Tout engagement militaire effectué sans les renseignements et les préparations adéquats, sans appui logistique effectif ou sans stratégie de sortie clairement définie peut en effet transformer la région en zone de guerre permanente.

Dynamiques géopolitiques

Afrique et CER

En plus de la confusion en matière d'évaluation de la menace sécuritaire dans le Sahel, deux visions ont émergé sur les mécanismes de réponse à mettre en œuvre. D'un côté, certains appellent à une intervention militaire, alors que de l'autre, la négociation est considérée comme étant la seule alternative possible. Les intérêts en jeu et leurs interprétations alimentent les divergences apparentes des acteurs-clés dans la région du Sahel.

La décision initiale de l'Algérie, l'une des principales puissances régionales, de rester neutre dans la crise a soulevé de nombreuses critiques. En plus d'avoir exprimé sa réticence à être impliquée militairement dans le Sahel et au Mali, elle a aussi refusé toute intervention militaire étrangère. Cette position découle de plusieurs facteurs, notamment de l'intervention de l'OTAN en Libye, de la doctrine algérienne de non-intervention, des sept diplomates algériens toujours aux mains du MUJAO, ainsi que de l'antagonisme historique avec la France.

Plusieurs observateurs ont en outre estimé que l'insistance des États-Unis à l'égard du terrorisme dans le Sahel ainsi que la militarisation de sa stratégie de réponse face à ce fléau avait détourné l'attention d'une approche régionale globale aux défis complexes auxquels est confrontée la région.

Cette position algérienne contraste nettement avec celle du Niger et d'autres pays ouest-africains, notamment la Guinée. Craignant l'exportation des exactions commises par les groupes terroristes au Mali, le Niger a expressément appuyé l'intervention militaire et fait état de la présence de djihadistes étrangers dans le nord du Mali, soulignant la menace que ceux-ci pourraient présenter.

Quant au Tchad, son président Idriss Déby Itno a souligné, lors d'un

entretien avec Jeune Afrique le 5 juillet, que la gestion actuelle de la crise malienne par la seule CEDEAO «ne constitue pas une réponse appropriée à la situation». Selon lui, «la bonne solution serait de mettre en place une force de l'UA avec un appui de l'ONU, comme en Somalie, et avec l'aide logistique de l'OTAN».

Depuis le début de la crise malienne, la CEDEAO et l'UA se sont livrées à une sorte de compétition pour le leadership de la gestion de la crise. Cette situation, qui a malheureusement bénéficié à quelques acteurs du conflit à certains moments clés, semble avoir été dépassée. Cette compétition avait plus pour origine la rivalité institutionnelle pouvant exister entre les deux organisations que des divergences sur les questions-clés de la crise. D'une perspective strictement ouest-africaine, le cadre de la résolution du conflit au Mali s'est progressivement élargi à une approche continentale. La médiation de la CEDEAO, menée par le Burkina-Faso, a répondu de manière ferme et pragmatique immédiatement après le putsch. Toutefois, des controverses autour de la médiation et de sa pertinence, y compris au sein de la CEDEAO, ont entraîné une stagnation de la situation. Le nouveau cadre d'action, étendu et collaboratif, est peut-être le mieux adapté pour gérer la situation au Sahel et ses conséquences qui dépassent largement les frontières des États membres de la CEDEAO.

Bien que les rivalités entre l'UA et la CEDEAO semblent avoir été aplanies dans le cadre de cette crise, une position consensuelle africaine reste à trouver, en particulier en ce qui concerne l'intervention militaire.

Nations Unies

Contrairement à la situation en Guinée-Bissau, pour laquelle l'ONU a rapidement adopté une résolution (SC/RES/2048), le Mali n'est apparu sur l'agenda du Conseil de sécurité (CSNU) que lorsque la CEDEAO a demandé son aval pour une intervention militaire au Mali. C'est

ainsi que le 5 juillet 2012, le CSNU a adopté à l'unanimité la résolution 2056 dans laquelle il a reconnu que la situation au Mali posait une menace à la paix et à la sécurité internationales.

Le Conseil de sécurité a adopté une position semblable à celle de l'UA et de la CEDEAO, que ce soit concernant la restauration de l'ordre constitutionnel et de l'intégrité territoriale du Mali, la dissolution du CNRDRE, le principe d'imposer des sanctions contre les groupes rebelles et terroristes ainsi que la nécessité d'instaurer un dialogue national inclusif sous l'égide des autorités de transition afin d'établir une feuille de route. En outre, le Conseil de sécurité «prend note de la demande que lui ont adressée la CEDEAO et l'Union africaine afin qu'il autorise le déploiement d'une force de stabilisation» au Mali et «se déclare prêt à examiner plus avant la demande de la CEDEAO dès qu'il aura obtenu davantage de précisions sur les objectifs, les moyens et les modalités du déploiement envisagé et sur d'autres mesures possibles». Cette position avait déjà été exprimée dans une déclaration du Conseil de sécurité du 18 juin sur le Mali. Le CSNU a donc indiqué qu'il était nécessaire de clarifier le mandat, les ressources et la capacité de la force à déployer au Mali, ainsi que de définir une réelle stratégie de sortie de crise. Il a par ailleurs insisté sur la nécessité de séquencer les options disponibles pour résoudre la crise, y compris les efforts politiques et diplomatiques.

Le processus de médiation sera néanmoins selon toute vraisemblance très complexe. En effet, les négociations ont besoin de deux ensembles de paramètres pour pouvoir fonctionner. Le premier concerne la cohérence de la transition politique à Bamako, tandis que le second a trait à ce qui doit être négocié, étant donné que les différents groupes actifs dans le nord ont des revendications différentes. La présence, fin juillet, d'une mission de l'ONU, de l'UE, de l'UA, de la CEDEAO

et de la Francophonie à Bamako afin de soutenir un processus transitionnel inclusif a posé les bases d'une médiation internationale concertée.

Communauté internationale

La crise au Mali a des ramifications internationales, et n'est donc pas seulement une crise africaine. Le Sahel est, depuis de nombreuses années, une source de préoccupation sécuritaire pour les acteurs régionaux et les partenaires internationaux. En plus d'être l'une des régions les plus pauvres du continent, le Sahel est affecté par de nombreuses menaces sécuritaires : crise alimentaire, faible gouvernance, corruption, violences et conflits internes prolongés, extrémisme politique et religieux, trafic de drogue et terrorisme. L'inaptitude des acteurs impliqués, que ce soit du fait d'un manque de ressources et de moyens nécessaires ou encore d'une absence de mécanismes collectifs de réponse adaptés aux menaces, ajoute à la volatilité de cette situation déjà fragile. Les responsables régionaux et les partenaires extérieurs ont fini par réaliser que la menace dépasse les seules frontières du Mali pour devenir une menace à la paix et à la stabilité internationales. Cela n'a pas empêché les vieux antagonismes et les contradictions de réapparaître dans les approches des acteurs-clés de la crise. La sympathie initiale à l'égard des rebelles du MNLA peut expliquer la réponse prudente de certains acteurs extérieurs.

La défaite militaire du MNLA face à Ansar Dine et au MUJAO risque fort de provoquer des changements d'attitude de la part des principales puissances, notamment la France et les États-Unis. Le ministre français des Affaires Étrangères, Laurent Fabius, a fait une tournée dans la région pour tenter de mobiliser un appui pour le Mali. Dans l'intervalle, les États-Unis ont appelé les responsables maliens à accepter l'offre des États africains d'envoyer une force militaire pour stabiliser le

pays et aider à reprendre le contrôle des régions du nord. Une équipe conjointe d'experts de la CEDEAO, de l'UA et de l'ONU a en outre mené une mission d'évaluation technique sur le statut de l'armée malienne. Le 23 juillet, les ministres des Affaires Étrangères des États-membres de l'UE ont demandé à la chef de la diplomatie européenne, Catherine Ashton, de faire des «propositions concrètes» en vue de soutenir «le possible déploiement d'une force bien préparée de stabilisation de la CEDEAO au Mali, sous mandat de l'ONU et en concertation avec un gouvernement d'union nationale et l'Union africaine». Un mécanisme de réponse global et bien coordonné est nécessaire pour éradiquer les divers groupes armés au nord du Mali et poser les fondations d'un développement et d'une paix durables.

Le 18 juillet 2012, le gouvernement malien a demandé à la procureure de la CPI, Fatou Bensouda, d'enquêter sur la situation au Mali depuis janvier 2012. Le bureau du procureur doit décider prochainement s'il y a lieu d'entamer un examen préliminaire de la situation. Le 1er juillet, la procureure de la CPI avait toutefois déjà souligné que la destruction délibérée des mausolées des saints musulmans à Tombouctou constituait possiblement un crime de guerre. Le 24 avril, suite à des rapports faisant état de meurtres, d'enlèvements, de viols et d'enrôlement d'enfants soldats, Mme Bensouda a averti tous les acteurs que la CPI était compétente pour enquêter sur les crimes commis sur le territoire malien ou par des Maliens.

Société civile

Si la crise a polarisé la sphère politique, elle a aussi polarisé la société civile. Certaines organisations de la société civile comme le Conseil National de la Société Civile (CNSC) ont appelé tous les Maliens à transcender leurs divergences politiques pour travailler ensemble et appuyer le Gouvernement d'Unité

Nationale. D'autres organisations telles que l'ADR, la COPADEM, le MP22 et le RPDP, sous la tutelle de la Coordination des Organisations Patriotiques du Mali (COPAM), ont au contraire pris des positions pro-junte.

Au-delà des frontières maliennes, le Forum Féministe Sénégalais a exprimé le 4 juillet son plein appui au peuple malien, particulièrement aux femmes qui sont sous-représentées dans ces moments critiques de la vie politique du pays.

Scénarios

Compte tenu de l'analyse ci-dessus, l'un ou plusieurs des scénarios suivants pourraient se dérouler :

Scénario 1

Un consensus est trouvé concernant la formation d'un gouvernement d'union nationale et de l'architecture institutionnelle proposée, effectivement mis en place en vue d'élaborer et de mettre en œuvre la Feuille de route pour la transition politique sans interférence de la junta militaire. Cette situation offre aux autorités maliennes l'opportunité de définir les modalités de négociations avec les groupes armés dans le nord ainsi que d'identifier les acteurs clés concernés.

Scénario 2

Des retards dans la restauration de la cohérence de la transition politique perpétuent le statu quo tandis que la situation humanitaire dans le nord continue de se détériorer. Dans ce cas, les citoyens pourraient perdre confiance en leurs dirigeants politiques et militaires et décider de confronter les groupes islamistes par eux-mêmes. De tels développements pourraient conduire à une violence généralisée dont l'issue serait incertaine, et le Mali pourrait être pris dans une spirale d'instabilité au détriment de son agenda de développement socio-économique et démocratique.

Scénario 3

Bien qu'une cohérence politique à Bamako soit nécessaire pour

restaurer l'autorité de l'État et pour mener le processus de négociation, il est peu probable que tous les membres des groupes armés radicaux acceptent les principes et les résultats de la médiation. Les membres du MUJAO et d'AQMI pourraient faire preuve d'une résistance qui conduirait à une action militaire pour libérer les régions du nord. Une action militaire ou une présence militaire étrangère serait en outre nécessaire pour protéger les institutions et personnalités étatiques clés afin de permettre l'achèvement complet de la transition.

Options de réponse

Option 1

L'UA et la CEDEAO devraient promouvoir la recherche d'une position africaine commune sur la façon de résoudre la crise au Mali, en étroite collaboration avec les autorités maliennes et les principaux partenaires du développement.

Les organes de prises de décisions de l'UA et de la CEDEAO devraient maintenir la pression sur leurs commissions respectives afin qu'elles assurent le suivi et la mise en œuvre des décisions importantes prises en faveur de la résolution de la crise institutionnelle, en particulier concernant la restauration de l'autorité de l'État. Une fois qu'un gouvernement inclusif et représentatif sera mis en place au Mali, il sera possible d'identifier les modalités et les acteurs pour d'éventuelles négociations qui devront être appuyées par l'UA, la CEDEAO, l'ONU, l'UE et les autres acteurs importants tels que les États-Unis ou la France.

Option 2

Parallèlement aux efforts de médiation, l'UA et la CEDEAO devraient, en collaboration avec les autorités maliennes et avec l'appui de la communauté internationale, continuer à préparer de façon détaillée une éventuelle intervention militaire. Des pays tels que l'Algérie, la Mauritanie, le Niger ou le Tchad

devraient jouer un rôle actif dans ce processus. En outre, l'ONU devrait accorder à cette force régionale le mandat nécessaire permettant le recours éventuel à la force en cas d'échec d'une solution négociée.

Option 3

Afin que l'armée malienne puisse pleinement remplir son rôle, seule ou avec l'aide de troupes étrangères, elle doit être renforcée. La reconstruction de ses capacités, au travers de l'entraînement et de la fourniture d'équipements, devrait être une priorité pour la communauté internationale. L'annonce en juillet de la création d'une force d'élite indépendante est une étape importante pour garantir la sécurité des membres du gouvernement de transition. L'UA et la CEDEAO devraient appuyer cette initiative en fournissant notamment un entraînement et du personnel.

Documentation

Documents pertinents de l'UA

Déclaration solennelle sur la situation au Mali, 19^{ème} Session Ordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de l'UA, Addis Abéba, Éthiopie, 15-16 juillet 2012

PSC/AHG/3(CCCXXVII), Rapport du Président de la Commission sur l'évolution de la situation au Mali, 327^{ème} réunion du CPS tenue au niveau des chefs d'État et de Gouvernement, Addis Abéba, Éthiopie, 14 juillet 2012

PSC/PR/COMM(CCCXI), Communiqué de la 314^{ème} réunion du CPS tenue au niveau ministériel, Bamako, Mali, 20 mars 2012

Documents de la CEDEAO

Communiqué final du 41^{ème} sommet de la conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO,

Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, 28-29 juin 2012

Documents de l'ONU

Résolution 2056 du Conseil de sécurité de l'ONU, 5 juillet 2012

OCHA, Mali Urgence complexe Rapport de situation No. 11, 11 juillet 2012

Autres documents:

Human Rights Watch, Mali : les forces de sécurité ont fait «disparaître» 20 personnes et en ont torturé d'autres, 25 juillet 2012

International Crisis Group, Mali: éviter l'escalade, Africa Report no189, 18 juillet 2012

Crimes de guerre au Nord-Mali, Association malienne de défense des droits de l'Homme (AMDH)-Fédération internationale de défense des droits de l'Homme (FIDH), 11 juillet 2012

Analyse pays

LIBYE

Précédents communiqués et recommandations de l'UA et du CPS

L'Union africaine (UA) a approuvé la demande de la Libye de juger, sur le territoire libyen, ses propres citoyens auteurs présumés de crimes internationaux (Assembly/AU/Dec.419(XIX), Décision sur la mise en œuvre des décisions concernant la Cour pénale internationale (CPI) -Doc. EX.CL/731(XXI)).

Nous pouvons aussi mentionner la Déclaration de l'OUA sur les Principes régissant les élections démocratiques en Afrique (AHG/Decl.1 (XXXVIII)), adoptée par l'Assemblée de l'UA en juillet 2002, les Directives pour les missions d'observation et de surveillance électorale de l'Union africaine et les déclarations récentes du CPS concernant la Libye.

Potentiel d'escalade de la crise

Près d'un an après la chute de Kadhafi, le pays reste très instable. De profondes divisions existent non seulement entre les trois régions, la Cyrénaïque, le Fezzan et la Tripolitaine, mais aussi entre les nombreuses tribus qui composent la population libyenne.

Les récentes élections pour une Assemblée Constituante chargée de rédiger une nouvelle Constitution, et leurs résultats inattendus, peuvent être considérées comme un signe positif. Si, contre toute attente, elles se sont globalement déroulées dans le calme, les tensions et l'instabilité risquent de rester d'actualité dans un futur proche. La principale difficulté a trait aux désirs de vengeance contre les partisans pro-Kadhafi au sein de la population.

L'Alliance des Forces Nationales (AFN) de Mahmoud Jibril a obtenu 39 des 80 sièges réservés tandis que les Frères musulmans en ont seulement obtenu 17. M. Jibril a obtenu ses appuis grâce à sa capacité à recueillir

l'appui de la communauté internationale face aux rebelles lors du soulèvement contre le colonel Kadhafi. Il s'est en outre imposé comme une tête de proue acceptable autant pour les forces favorables que celles opposées à Kadhafi. Enfin, 120 candidats indépendants ont obtenu un siège aux côtés des 80 candidats de partis élus pour les 200 sièges de l'Assemblée Constituante.

Questions clés et dynamiques internes

Depuis la chute de Kadhafi, la Libye est confrontée à plusieurs difficultés d'ordre sociopolitique et économique. Malgré les récentes élections, l'autorité centrale de Tripoli est toujours confrontée aux nombreux chefs de milice qui contrôlent leurs propres villes et bastions urbains. Non seulement ces chefs de milice bénéficient du soutien de leur tribu respective, mais ils ont aussi réussi à accumuler d'importantes quantités d'armes qui leur permettent d'imposer leur

autorité dans les zones qu'ils contrôlent.

L'appel des résidents de Benghazi, en Cyrénaïque, pour l'établissement d'une région autonome risque d'être suivi par des demandes similaires de la part de la région du Fezzan. En plus de fragiliser le gouvernement central, une telle situation pourrait, si elle perdure, devenir un frein majeur à la reconstruction politique et économique du pays. Il est important de rappeler qu'il existe une grande méfiance historique entre Tripoli et Benghazi, cette dernière étant connue pour être un berceau de contestations où les mouvements d'opposition fleurissent.

En outre, bien qu'elles renferment 80% du pétrole libyen, Benghazi et la région de la Cyrénaïque restent moins développées et plus pauvres que la Tripolitaine. Ceci est une conséquence de la négligence dont elle a été victime suite aux pratiques discriminatoires du règne de Kadhafi. En revendiquant une autonomie partielle pour leur région, les responsables de l'est de la Libye entendent mettre fin aux discriminations économiques et en matière de développement dont elle a fait l'objet. C'est aussi pour cela que Tripoli risque fort de s'opposer vivement à toute revendication autonomiste de la part de la Cyrénaïque ou du Fezzan.

S'ajoutant aux nombreuses difficultés que rencontre la Libye, les ambitions personnelles croissantes des responsables du pays et des régions pourraient faire passer l'unité de la Libye au second plan.

Il est important de souligner que la lutte de pouvoir entre Tripoli et Benghazi risque de durer. En l'absence d'un accord fort et mutuellement acceptable menant à une constitution viable, un schisme ou une rude bataille politique voire militaire pour le destin de la Tripolitaine, de la Cyrénaïque, du Fezzan et, au final, de la Libye, risque d'avoir lieu.

Les décisions de Benghazi risquent en effet d'encourager les demandes

autonomistes du Fezzan. Sur le court et moyen terme, une telle situation pourrait affaiblir la Libye en remettant en question l'intégrité territoriale du pays et. Selon un sondage effectué en février dernier, 16% des Libyens se déclaraient prêts à recourir à la violence pour des fins politiques. Ce sondage est alarmant, surtout si l'on considère le fait qu'en cas de disparités grandissantes, davantage de Libyens seraient prêts à prendre les armes afin d'obtenir des gains sur plan social, politique et économique.

Il est estimé que 700 milices opèrent actuellement en Libye, sans être soumises à aucune autorité légale ou constitutionnelle. La plupart de ces milices, qui se considèrent au-dessus de la loi, continuent à harceler la population libyenne et ont jusqu'à présent refusé d'être démantelées, posant ainsi une menace à la stabilité nationale. Dans un contexte de prolifération des armes, cette situation pourrait très bien dépasser les frontières libyennes et affecter la région entière. Toutes les armes et munitions envoyées au CNT par le Qatar et d'autres pays arabes ou européens à Benghazi dans les premiers jours de la révolte libyenne afin que le NCT les utilise contre les forces de Kadhafi présentent toujours un danger réel pour la population libyenne et le pays dans son ensemble.

En outre, le CNT a jusqu'à présent fait preuve d'une certaine incompétence à gouverner le pays, une situation qui a attisé la frustration au sein de la population. Cette faiblesse a mené à des violations des droits de l'homme et des atrocités dans l'ensemble de la Libye, tout en empêchant le lancement rapide des réformes politiques adéquates. Il est crucial d'être conscients de cette situation pour bien comprendre l'instabilité de la Libye.

Plus que n'importe quel autre pays arabe d'Afrique du Nord, la Libye est caractérisée par des clivages et des loyautés ancestrales et historiques. Une des raisons pour lesquelles

Kadhafi a réussi à conserver le pouvoir durant plus de 40 ans est son habile manipulation des tribus libyennes. Il s'agit là d'une considération politique importante que les responsables du CNT semblent avoir négligé. Il sera dès lors très important que le futur gouvernement et la constitution prennent en compte cet impératif stratégique et politique afin d'éviter de nouveaux désaccords ou affrontements avec les nombreux chefs tribaux que compte le pays. Il est clair qu'au niveau personnel, les Libyens seront plus probablement loyaux envers leur tribu que n'importe quel gouvernement central. De plus, la rébellion et la guerre civile ont approfondi les divisions tribales, ce qui ne manquera pas de rendre difficiles les tentatives d'unification et de renforcement de la nation libyenne. Depuis la chute de Kadhafi, la plupart des grandes villes libyennes possèdent désormais leurs propres journaux et stations de télévision. Même si les élections ont été relativement calmes, les tensions entre les tribus et les régions resteront présentes. Ceci peut être expliqué par le fait qu'en l'absence de cohésion nationale et de consensus sur la nature du gouvernement, les élections ont le potentiel d'alimenter le conflit, comme ce fut le cas en Irak lorsque la nouvelle domination des musulmans chiites a été violemment rejetée par la minorité sunnite. Une telle situation serait encore plus compliquée dans des pays comme la Libye, où l'influence politique et le pouvoir suivent des lignes tribales, ethniques, raciales ou sectaires. Dans un tel contexte, les communautés faibles ou exclues risquent de se voir effectivement privées de leurs droits.

De plus, les divisions entre les forces et communautés pro et anti-Kadhafi restent profondes. Les habitants de Syrte, lieu de naissance et ancien bastion de Kadhafi, ont été stigmatisés par le reste de la population qui considère qu'ils sont pro-Kadhafi et qu'ils ont bénéficié de leur allégeance tout au long du règne de Kadhafi. En outre, la ville est en

grande partie détruite et la soif de vengeance contre les milices anti-Kadhafi reste particulièrement forte au sein de la population, qui considère qu'il s'agit d'opportunistes, de voleurs et de criminels.

Le sort de Saïf al-Islam, le fils du colonel qui était pressenti à sa succession, constitue une autre source de préoccupation. S'il attend d'être jugé, il n'est en effet pas encore aux mains des autorités judiciaires nationales. Depuis sa capture l'année dernière, il est toujours sous la garde des autorités de Zintan, qui semblent négocier ardemment avec le gouvernement pour conserver le contrôle de son sort. La détention de plusieurs Libyens accusés par la CPI en même temps que de ceux accusés de collaboration avec les restes de l'ancien régime est une indication claire de la façon dont les responsables locaux et les milices entendent gouverner leurs régions respectives.

Profitant de l'instabilité du pays, le commerce illégal s'implante en Libye. Les marchés noirs fleurissent, notamment le long de la frontière avec l'Égypte, à l'est, et de la Tunisie, à l'ouest. Si l'impact de cette économie parallèle sur l'économie nationale reste à évaluer, il est indéniable que celui-ci sera conséquent et négatif au cas où la situation devait perdurer. Des affrontements entre plusieurs tribus et groupes ont déjà eu lieu pour le contrôle de cette lucrative et illégale niche économique.

Près d'un an après la chute de Kadhafi, les armes circulent toujours librement dans le pays. Les Kalachnikovs, les batteries anti-aériennes russes et les autres armes sont facilement accessibles à quiconque veut les acheter. Il existe un besoin urgent de désarmer la population afin de favoriser une certaine stabilité dans le pays.

Dynamiques géopolitiques

La stabilité et l'intégrité territoriale de la Libye sont en grand danger. Il reste de fortes disparités politiques, économiques et sociales au sein de

la population pouvant mener à de graves affrontements armés dans un futur proche.

L'intervention de l'OTAN en Libye a eu des répercussions majeures pour la région. La crise actuelle au Mali découle directement de l'instabilité en Libye. Depuis la chute de Kadhafi, les armes se sont facilement disséminées à travers le pays et la région du Sahel, permettant aux groupes terroristes comme Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI) d'obtenir plus de munitions. En outre, plusieurs membres d'Ansar Dine et du Mouvement National de Libération de l'Azawad (MNLA) sont des anciens soldats du régime Kadhafi. En outre, les migrants qui ont fui la Libye à l'aube de la défaite de Kadhafi sont retournés au Mali pour se retrouver sans travail, ajoutant ainsi un poids supplémentaire à une économie déjà affaiblie.

La question des migrants et des réfugiés est un autre problème complexe auquel les autorités libyennes doivent s'attaquer. Beaucoup des déplacés internes libyens doivent encore rentrer chez eux dans d'autres régions du pays. En juin 2012, il y avait neuf camps de réfugiés à Benghazi, 14 à Tripoli et quatre à Taourgha, à l'est de la capitale. Avant d'être bombardée en août 2011, Taourgha comptait 40 000 habitants. Depuis lors, la quasi intégralité de sa population se trouve ailleurs dans le pays et seuls quelques habitants sont jusqu'à présent retournés dans leur ville.

Afrique et CER

La Commission de l'UA (CUA) a salué le déroulement pacifique des élections du 7 juillet 2012 en Libye pour élire un Congrès général national, dans le cadre du processus de transition vers la mise en place des institutions démocratiques et responsables, et a rendu hommage au peuple et au gouvernement libyen pour le succès de ces élections qui constituent une étape cruciale. La CUA a souligné que le déroulement pacifique du scrutin et

la forte participation des Libyens témoignaient de l'engagement de la population et des acteurs politiques envers le pluralisme et à la démocratie. Elle a encouragé les Libyens à continuer dans la même voie afin de mener à bien la transition, l'assurant du soutien continu de l'UA et soulignant qu'une Libye démocratique et stable serait un atout considérable pour l'ensemble de l'Afrique.

Dans le cadre de l'appui de l'UA pour la transition en Libye et en réponse à l'invitation de la Haute commission électorale nationale, l'ancien président de la CUA, Jean Ping, a déployé une mission d'observation électorale en Libye le 4 juillet 2012. Dirigée par l'ancien Premier ministre de l'Égypte, Essam Sharaf, elle comprenait 35 membres issus du Parlement Panafricain, des ambassadeurs africains au siège de l'UA à Addis Abéba, des organismes de gestion électorale ainsi que des organisations de la société civile africaine.

L'Union européenne (UE), de son côté, a souligné qu'il était nécessaire de renforcer l'Union du Maghreb arabe (UMA) en tant que pré requis pour le renforcement de la région et de sa croissance économique. Alors que le potentiel de collaboration et de coopération est énorme, le faible volume des relations commerciales entre les pays du Maghreb ont en effet eu tendance à entraver la croissance économique de la région. Le président du Parlement européen, Martin Schultz, s'est toutefois félicité des efforts entrepris par les pays de la région pour faire revivre l'UMA.

Nations Unies

Ian Martin, le Représentant spécial de l'ONU pour la Libye, a qualifié ces élections de «succès extraordinaire» et salué «la bonne organisation et la transparence extrêmement positive du scrutin». Il a toutefois averti que l'euphorie post-élections ne devait pas faire oublier les énormes défis que le gouvernement devra affronter, particulièrement

concernant la reconstruction des institutions de sécurité.

Il a par ailleurs souligné que les missions d'observation électorale de l'UA, de l'UE et du Centre Carter avaient toutes émis un avis préliminaire positif et salué la Haute commission électorale nationale, pas seulement pour sa transparence mais aussi pour sa flexibilité étant donné les menaces sécuritaires dans certaines parties de l'est du pays.

Communauté internationale

La Ligue arabe, qui a déployé le 7 juillet une équipe de supervision des élections, a émis un avis positif sur le déroulement de ces dernières. Pour la Ligue arabe, l'élection du Congrès général national s'est déroulée conformément aux standards internationaux et dans une atmosphère de crédibilité, de transparence et d'intégrité qui a permis aux Libyens d'exercer leur droit de choisir leurs candidats sans entrave ni pression.

L'équipe déployée par la Ligue arabe était dirigée par l'ambassadeur Mohammed Khamlish, assistant du secrétaire général de la Ligue, et comprenait 15 observateurs issus de neuf pays arabes. L'équipe était dispersée à travers six des 13 circonscriptions et était présente dans 140 bureaux de vote.

Société civile

Le futur de la Libye reste incertain. En dépit des résultats électoraux encourageants, la stabilité politique et géographique du pays constitue une préoccupation autant pour les observateurs que pour les décideurs. Le pays se morcelle en de nombreuses entités plus fidèles à leurs tribus respectives qu'à n'importe quel gouvernement central. En outre, les chefs de milices refusent de déposer les armes, ce qui devrait leur permettre de conserver une influence politique significative au niveau régional. Dans leurs régions respectives, ces chefs risquent de posséder *de facto* un pouvoir plus important que n'importe quel député du

Parlement. Cette situation va indéniablement entretenir voire alimenter l'instabilité où ni les artisans de la paix ou les promoteurs de la violence ne réussiront à prendre le dessus. Une telle situation risque aussi d'alimenter la criminalité, que ce soit des délits mineurs ou du trafic d'armes, de drogue ou de personnes, que ce soit à l'intérieur du pays ou dans la région. Le tout risque d'empirer les conditions de vie socio-économiques de la population libyenne.

Bien que la revendication d'autonomie régionale et d'indépendance administrative de Benghazi, en mars 2011, ait été suivie d'un communiqué des autorités locales précisant que ni l'indépendance ni la séparation ne figuraient à l'ordre du jour, ce développement soulève des craintes légitimes pour l'intégrité territoriale de la Libye. Une grande partie de la population de la Cyrénaïque est mécontente de la situation actuelle et désire retourner à l'époque du fédéralisme. Les résultats de l'élection et la répartition des sièges, qui ont de facto favorisé la domination de la Tripolitaine au Parlement, ne peut qu'exacerber les tensions entre les deux régions. Au milieu de ce conflit, la région du Fezzan peut tôt ou tard exiger sa part des richesses nationales, ce qui compliquerait davantage la dynamique géopolitique du pays.

La transition en Libye a toutefois été facilitée dans une grande mesure par le fait que les nouveaux dirigeants à Tripoli n'ont pas eu à démanteler le puissant appareil d'État qui a rendu la transition en Égypte si difficile, alors que des intérêts bien établis ont cherché à préserver leur pouvoir, leur immunité et leurs intérêts financiers. Comme nous l'avons déjà dit, en dépit des signes positifs qui sont ressortis des élections libyennes, le pays est loin d'être stable. Le pays va avoir besoin de beaucoup de patience, de sagesse et de

manœuvres politiques pour éviter de diviser le pays ou de suivre le chemin de l'Irak, toujours en proie à une instabilité extrême et à des violences meurtrières quotidiennes. Avec un faible gouvernement central, de fortes allégeances régionales et des compétitions entre les différentes milices armées, la Libye est sans aucun doute à l'aube d'une transition très délicate.

Scénarios

Scénario 1

La Libye reste durant plusieurs mois dans une situation d'incertitude et d'instabilité, entre la paix et la guerre.

Scénario 2

Les demandes insistantes des chefs tribaux pour obtenir plus d'influence lors de la prise des décisions régionales et locales conduisent à l'affaiblissement du gouvernement central de Tripoli. Ceci peut mener à d'autres affrontements et divisions à travers le pays.

Scénario 3

Les nombreuses milices armées refusent de poser leurs armes, ce qui résulte en un approfondissement des divisions et peut mener à des exactions contre la population pro-Kadhafi.

Options

Compte tenu des scénarios ci-dessus, les options suivantes pourraient être envisagées par le CPS pour consolider la démocratie en Libye :

Option 1

Le CPS pourrait encourager les autorités libyennes à travailler pour une Libye unifiée et à s'engager dans un dialogue approfondi avec les chefs de tribus.

Option 2

L'UA devrait prolonger la nomination de Mondher Rezgui au poste de Représentant spécial et chef du bureau de liaison de l'UA en Libye, créée par le CPS lors de sa 297^{ème} réunion du 20 octobre 2011 et qui se trouve actuellement à Tripoli. Ce bureau a pour mandat d'appuyer les

efforts en matière de stabilisation de la situation, de promouvoir la réconciliation nationale et de faciliter la transition démocratique, en coopération avec l'ONU et les autres partenaires internationaux.

Option 3

L'UA devrait renouveler ses efforts en matière d'appui au processus de transition en Libye et de renforcement des relations entre la Libye et le reste du continent, en

particulier les pays voisins. L'UA pourrait aussi souligner qu'une nouvelle ère a commencé dans ses relations avec Tripoli.

Analyse pays

ANGOLA

Précédents communiqués et recommandations de l'UA et du CPS

Lors de sa 191^{ème} réunion du 5 juin 2009, le Conseil de paix et de sécurité de l'UA a reçu le rapport PSC/PR/2(CXCI) du Groupe des Sages sur la consolidation du rôle de l'UA dans la prévention, la gestion et le règlement des tensions et des conflits violents résultant des élections en Afrique. Ce rapport, qui s'est penché sur l'intervention stratégique du Groupe des Sages à l'étape préélectorale et postélectorale, a ainsi souligné que «dans les situations fragiles et explosives, le Groupe des Sages peut agir au nom du Conseil de paix et de sécurité ou du Président de l'UA de manière libre en proposant des mesures à prendre pour anticiper l'escalade des conflits».

À la suite de sa 311^{ème} réunion tenue le 16 février 2012 sur les élections en Afrique et la mise en œuvre du rapport du Groupe des Sages, le CPS a publié la déclaration PSC/PR/BR(CCCXI) dans laquelle il «est convenu de tenir, tous les deux mois, une réunion consacrée à la revue des processus électoraux sur le continent». Cette déclaration souligne l'intérêt particulier accordé par le CPS aux conflits liés aux élections.

Potentiel d'escalade de la crise

Trois récents développements ont le potentiel de déstabiliser l'Angola: les protestations des ex-combattants qui ont lieu depuis juin 2012 dans la capitale Luanda ; la vague de

protestations de la jeunesse et de l'opposition appelant, depuis mars 2011, à des réformes; et le risque général que posent des élections nationales dans un pays post-conflit qui reste très divisé.

L'Angola va organiser ses secondes élections nationales post-conflit le 31 août prochain. Les élections précédentes, en 2008, ont vu le Mouvement Populaire de Libération de l'Angola (MPLA) (*Movimento Popular de Libertação de Angola*) écraser l'opposition avec 82% des votes, ce qui a eu pour conséquence de marginaliser les petits partis qui n'ont ainsi pas été en mesure d'impulser des changements ou des réformes dans le pays. En 2010, la constitution a été modifiée afin de supprimer le besoin de recourir aux scrutins présidentiels ; désormais, le chef du parti qui a le plus grand nombre de votes peut devenir le prochain chef de l'État.

Il y a toutefois eu des résistances contre ce changement au sein du parti au pouvoir et du Parlement, et plusieurs affrontements –parfois mortels– ont eu lieu au cours de l'année entre partisans du MPLA et ceux de l'Union Nationale pour l'Indépendance Totale de l'Angola (UNITA) (*União Nacional para a Independência Total de Angola*), le principal parti de l'opposition. Étant donné l'absence de réconciliation entre les communautés après la guerre et le sentiment perpétuel de privation des droits civiques et de marginalisation au sein d'une grande partie de la population, notamment le sentiment d'humiliation de l'UNITA suite à sa défaite militaire en 2002, il s'agit là d'une évolution inquiétante. À la mi-2012, l'UNITA a organisé des protestations lors desquelles des milliers de manifestants ont

demandé des élections libres et justes, c'est-à-dire un changement démocratique. Bien qu'ayant été pacifiques et non réprimées par l'appareil d'État, ces manifestations à grande échelle contre le MPLA au pouvoir ont conduit à un accroissement de la répression. Elles ont aussi permis de constater un niveau sans précédent d'organisation et de mobilisation au sein de l'opposition.

Il y a eu une hausse substantielle des représailles de la part des forces de sécurité afin de tenter d'étouffer les protestations de la société civile, de la jeunesse, des ex-combattants et des membres de l'opposition. Comme l'ont rapporté Amnesty International et Human Rights Watch, les tactiques pour instaurer la peur et intimider les protestants (passages à tabac, enlèvements, arrestations arbitraires, torture, disparitions forcées et recours aux milices), sont devenues chose courante en Angola. Depuis le début de 2012, des membres de la société civile et de l'opposition ainsi que des groupes de jeunes ont été attaqués à leur domicile, enlevés, intimidés, et harcelés par la police ou des groupes liés au gouvernement, que ce soient des milices ou des agents du renseignement).

L'opposition, en particulier l'UNITA, le Parti du Renouveau Social (PRS) (*Partido de Renovação Social*), et le Front National de Libération de l'Angola (FNLA) (*Frente Nacional para a Libertação de Angola*), s'est accordée pour combattre les tentatives d'influencer le processus électoral afin de garantir sa transparence et son intégrité. La campagne actuelle a commencé par des contestations populaires et judiciaires contre la nomination du

président de la Commission Nationale Électorale (CNE), jugée illégale et biaisée. Les partis de l'opposition et les organisations de la société civile en Angola n'avaient jamais été autant opposés qu'aujourd'hui aux mesures gouvernementales pouvant mettre en danger le processus démocratique ; ils semblent déterminés à mobiliser la rue afin de s'assurer que les pratiques irrégulières des élections de 1992 et de 2008 ne se répètent pas. Il est à souligner que les élections truquées de 1992 ont mené à une reprise du conflit et à une augmentation de la violence ethnique. Bien que le scrutin de 2008 se soit déroulé de manière pacifique, l'opposition a initialement dénoncé des fraudes avant d'accepter les résultats afin de sauvegarder la paix et la stabilité dans le pays. Cette année, les chefs des différents partis de l'opposition ont déjà averti que cette position consensuelle serait abandonnée en cas de pratiques frauduleuses. En conséquence, la probabilité de violences postélectorales pourrait être relativement haute.

L'opposition a aussi contesté diverses illégalités et infractions opérées par la Cour Constitutionnelle et la CNE, telles que l'autorisation du « vote anticipé » qui permet aux forces armées, à la police et à d'autres segments de la population de voter avant l'ouverture officielle du scrutin. Elle a aussi contesté le manque de transparence du processus électoral, le registre électoral compilé par le ministère de l'Administration territoriale n'ayant pas été vérifié, les listes électorales n'ayant pas encore été publiées et la compagnie espagnole d'impression des bulletins *Indra* ayant été à nouveau engagée. En 2008, *Indra* fut en effet soupçonnée d'avoir participé à la manipulation du résultat qui a donné une large majorité au MPLA et, suite à une enquête menée par l'opposition, fut accusée par l'UNITA d'avoir fourni au gouvernement 26 millions de bulletins au lieu des 10 millions requis. En outre, depuis les

dernières élections lors desquelles 8,3 millions d'électeurs étaient inscrits, le registre électoral est passé à plus de 9,7 millions d'Angolais enregistrés.

Questions clés et dynamiques internes

L'Angola, qui émerge d'une guerre civile destructrice achevée en 2002 après des décennies de conflit, a réussi à mettre en œuvre des réformes économiques significatives et à organiser, pour la seconde fois depuis son indépendance, des élections post-conflit en 2008. Le MPLA a tout fait pour sécuriser son emprise sur le pouvoir et, jusqu'au début 2011, a réussi à maîtriser le contenu et le calendrier des réformes. En 2011, de jeunes manifestants liés à l'élite politique au pouvoir ont cependant exigé davantage de réformes et une meilleure gouvernance. La pression exercée par ces mouvements sur le MPLA et la présidence n'a eu de conséquence politique qu'après plusieurs mois, lorsque le mécontentement populaire s'est accru et les partis de l'opposition se sont mobilisés dans la rue. Depuis les incidents de 1977, lors desquels les forces de sécurité ont tué des dizaines de milliers de manifestants, les Angolais craignent les représailles gouvernementales et ont peur de protester. La rébellion des jeunes Angolais en 2011, qui s'est étendue à d'autres segments de la population, annonce toutefois une nouvelle ère de protestations.

Début juin, des milliers de soldats démobilisés appartenant aux branches armées du PLA, de l'UNITA et du FNLA ont marché sur le palais présidentiel pour demander le paiement immédiat de leurs arriérés de retraite. Ils ont été stoppés par les soldats angolais, mais la solidarité avec la cause de ces forces démobilisées menace désormais de diviser l'un des piliers clés de la stabilité dans le pays et de la sécurité du régime: les Forces armées angolaises (*Forças Armadas Angolanas*). La garde présidentielle a

reçu l'ordre de tirer sur la foule lors des prochaines protestations, mais il est difficile de prévoir la réaction de la population angolaise si quelques-uns de ces anciens soldats devaient être tués. La situation est très tendue et peut facilement dégénérer, étant donné le nombre important d'armes légères aux mains des civils et le fait qu'il existe plus de 200 000 anciens combattants qui n'ont pas été correctement réintégrés dans l'armée ou la vie civile. En outre, une certaine insatisfaction commence à émerger au sein d'autres groupes démobilisés tels que les anciens de la garde présidentielle ou des services de renseignement (SINSE) (*Serviço de Inteligência e Segurança de Estado de Angola*).

Le 31 août, les électeurs vont élire indirectement le Président et le Vice-président de l'Angola ainsi que les titulaires des 220 sièges de l'Assemblée nationale. Seulement neuf partis et coalition électorales ont été autorisés à participer par la Cour Constitutionnelle, mettant ainsi à l'écart trois importantes formations politiques: le Parti du Progrès et de la Démocratie, qui est une faction du FNLA, l'Alliance Nationale pour l'Angola (PDP-ANA) et le Bloc Démocratique (BD), qui seront maintenant probablement démantelés car ils n'ont pas réussi à participer à deux scrutins consécutifs, tel que stipulé dans la nouvelle loi électorale. Si les neuf partis qui contestent ces élections (MPLA, UNITA, PRS, FNLA, ND, CPO, FUMA, PAPOD et le nouvellement formé CASA-CE) n'arrivent pas à sécuriser 0,5% des votes, ils devront eux aussi être démantelés.

Par ailleurs, l'émergence de la nouvelle coalition CASA-CE (Convergence Ample du Salut d'Angola - Coalition Electorale), menée par un ancien haut responsable de l'UNITA, Abel Chivukuvuku, cause des tensions au sein des autres forces politiques. La formation de la CASA-CE a aussi entraîné la défection de personnalités politiques clés du MPLA et de l'UNITA. Il est ainsi

possible que la CASA-CE pose une menace électorale, particulièrement dans la capitale Luanda et dans plusieurs circonscriptions de l'UNITA. Les principaux rivaux dans ces élections restent toutefois le MPLA et l'UNITA, bien que l'unification de l'opposition risque de leur poser des difficultés dans certaines provinces, notamment dans les zones diamantifères de Lunda Norte et de Lunda-Sul, bastion du PRS peuplé de Tchokwés; dans les provinces de Uige, Zaire et Cabinda, dominées par le FNLA ; et dans les zones Ovimbundu, traditionnellement acquises à l'UNITA (provinces de Huambo, Bie, Benguela et Moxico). Cela veut dire que si le processus est transparent, huit des 18 provinces de l'Angola, si ce n'est plus, seraient acquises par l'opposition.

Le président a par ailleurs créé un certain malaise au sein des différentes factions de son parti en nommant l'ancien président de l'entreprise *Sonangol*, Manuel Vicente, comme futur vice-président du parti alors qu'il ne remplit pas les critères du parti tels qu'exigés par le noyau du MPLA et qu'il est visé par des allégations de corruption. Or, la mise à l'écart subséquente du vice-président actuel, Fernando Dias dos Santos, «Nandó», un poids lourd du MPLA qui bénéficie de la loyauté de la police, pourrait poser des difficultés au président. La mise à l'écart et la marginalisation constante de membres influents du parti par le président ne peut que mener à plus de contestations et créer une source supplémentaire d'instabilité.

Dynamiques géopolitiques

Afrique et CER

L'UA et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) devraient envoyer des missions d'observation électorale, bien qu'aucun observateur long terme n'ait été déployé dans le pays. Aucun communiqué concernant ces missions n'a été publié, et aucune mention n'en a été faite lors du sommet extraordinaire de la SADC qui s'est déroulé en Angola le 1er juin

2012. Bien que le Conseil Consultatif Électoral (SEAC), inauguré l'an dernier, ait pour mandat de conseiller les États membres sur l'avancement de la démocratie et des élections, il ne s'est pas prononcé sur les élections qui arrivent, et ce malgré le fait que l'Angola préside actuellement l'organisme régional.

Communauté internationale

Le Président de la Commission de l'Union européenne, Manuel Barroso, a indiqué que cette dernière n'enverra pas de mission d'observation électorale en Angola ; cette annonce a été accueillie avec scepticisme par certains États membres. L'UE fournira tout de même un appui logistique et contribuera à financer le processus, tout comme l'ONU. La Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), elle, enverra toutefois une mission d'observation, même si sa date d'arrivée dans le pays n'a pas été spécifiée. L'Institut Démocratique National (NDI) a par ailleurs récemment rapporté que les États-Unis avaient renoncé à envoyer des observateurs, les délais pour la nomination du nouveau chef de la CNE ayant causé des difficultés et entravé les préparations de la mission. Bien que cela soit nécessaire du fait des tensions croissantes dans le pays, les missions internationales d'observation clés ne seront pas présentes lors du scrutin.

Société civile

La société civile, qui a été très active pour exiger des élections libres et justes, a exprimé ses préoccupations au sujet des violences commises contre les activistes. Dans des déclarations publiques, plusieurs organisations de la société civile ont dénoncé le manque de transparence lors de la préparation des élections et ont demandé leur report jusqu'à ce que toutes les irrégularités soient rectifiées.

Scénarios

Scénario 1

Le MPLA gagne avec une faible marge et l'opposition accepte les

résultats. Dans ce cas, plusieurs provinces seraient sous le contrôle de l'opposition, ce qui aurait pour conséquence de rendre les élections locales bien plus importantes pour déterminer la composition de l'administration locale et ainsi contrer la possibilité que le président continue de sélectionner les gouverneurs. Selon ce scénario, l'opposition pourrait gagner plusieurs provinces clés et voir ses sièges augmenter au Parlement, bien que la compétition pour Luanda ait de fortes chances d'être problématique et controversée. Tout cela est en outre rendu possible par l'accroissement des dissensions au sein du MPLA et par les profondes divisions entre les membres du Politburo et du Comité Central ; par ailleurs, l'armée pourrait exprimer son opinion sur certains sujets et devenir un point de pression supplémentaire.

Scénario 2

Le MPLA réitère voire dépasse ses performances de 2008 grâce à un processus opaque et frauduleux. L'opposition crie à la fraude et demande un nouveau scrutin, tandis que la communauté internationale éprouve des difficultés à mettre la pression sur le gouvernement pour que de nouvelles élections soient organisées dans les 30 jours. Les protestations éclatent dans plusieurs provinces mais sont rapidement étouffées par les forces de police et les services du renseignement, qui ont maintenant une plus grande facilité pour disperser les rassemblements populaires, emprisonner sans garanties de représentation et faire «disparaître» des individus. Les milices sont aussi utilisées afin d'intimider et menacer certains groupes qui posent une menace au régime. Le pays entre dans une phase difficile et la répression augmente.

Scénario 3

Les élections se déroulent avec quelques problèmes mais sont déclarées valides par toutes les parties après d'intenses négociations

entre les principaux partis de l'opposition et le président –tout cela lors du comptage des voix, ce qui crée d'importants retards dans la publication des résultats finaux. La CASA-CE, la principale menace au MPLA, est complètement écartée du processus, tout comme l'UNITA, alors que les autres partis sont dissous. Le PRS participe aux pourparlers, mais tous les autres partis de l'opposition semblent n'être que des instruments du MPLA. Le clientélisme s'étend au-delà de la présidence et de l'exécutif, et l'opposition sécurise des promesses de réforme. La situation dans le pays reste calme, bien que tendue, et il y existe une certaine déception dans certaines circonscriptions clés quant au fait que l'opposition est sous la coupe

du MPLA. Les autres partis tels que le BP, PP et PDP-ANA sont dissous tandis que l'espace politique pour l'opposition se réduit.

Options

Option 1

Dans le cadre de la mise en œuvre du Rapport du Groupe des Sages et de sa décision de revoir les processus électoraux des États membres, le CPS de l'UA pourrait examiner les circonstances entourant les prochaines élections en Angola et demander à la Commission de l'UA de déployer une mission d'observation électorale élargie, efficace et indépendante afin d'entreprendre une évaluation pré et post-électorale dans les prochaines semaines.

Option 2

Le CPS pourrait émettre un communiqué de presse dans lequel il souligne que seules des élections libres et transparentes seront acceptées en Angola, et que toute contestation soulevée par l'opposition, la société civile ou les observateurs électoraux sera soumise à une enquête indépendante.

Option 3

Le CPS pourrait demander au Groupe des Sages d'entreprendre une visite en Angola pour discuter avec les parties prenantes des conditions nécessaires pour des élections libres et transparentes, et de recommander les mesures à prendre en cas de besoin.

Analyse pays

SOMALIE

Précédents communiqués et recommandations de l'UA et du CPS

Dans sa déclaration du 5 janvier 2012, le CPS a approuvé le Concept Stratégique ONU-UA pour les futures opérations de l'AMISOM en Somalie. Ce Concept Stratégique, recommandé un jour plus tôt par les ministres de la Défense des pays contributeurs de troupes à l'AMISOM et d'autres pays intéressés, vise à renforcer la mission de paix de l'UA en Somalie tant en termes d'effectifs que d'efficacité. Le CPS a aussi salué les progrès effectués dans le processus de rédaction de la constitution, dans le cadre de la Feuille de route destinée à achever la transition en Somalie. Ces progrès ont aussi été salués par le Représentant spécial du Président de la Commission de l'UA pour la Somalie, l'Ambassadeur Boubacar Gaoussou Diarra. Dans une déclaration publiée à l'issue de la 21^{ème} réunion du Groupe de Contact International pour la Somalie (GCI-S), qui a eu lieu à Djibouti les 5 et 6

février 2012, il a exprimé sa préoccupation face à la crise au sein du Gouvernement fédéral de transition (GFT), qui met en danger les avancées militaires des forces gouvernementales, de l'AMISOM et des autres forces régionales. Il a appelé l'ONU et la communauté internationale à appuyer la mise en œuvre du nouveau Concept Stratégique, notamment l'octroi d'éléments habilitants et d'éléments multiplicateurs de force ainsi que le soutien logistique et les autres besoins essentiels. Le Président de la Commission de l'UA (CUA), Jean Ping, a fait une déclaration similaire le 11 février 2012, lorsqu'il a appelé à une plus grande mobilisation et à un plus grand appui à l'AMISOM sur la base de ce nouveau Concept Stratégique.

Le 2 juin 2012, le Commissaire de l'UA à la paix et à la sécurité, l'Ambassadeur Ramtane Lamamra, a félicité le gouvernement kényan pour son soutien continu à l'UA, en particulier dans le cadre de l'AMISOM. S'exprimant lors de la signature d'un Mémoire d'Entente entre la CUA et le Kenya à Addis Abéba, il a souligné les développements de la mise en œuvre du Concept Stratégique pour

les futures opérations de l'AMISOM. Il a aussi discuté de la Résolution 2036 (2012) du Conseil de sécurité de l'ONU du 22 février 2012, qui a étendu le soutien à l'AMISOM, ainsi que des conclusions de la conférence de Londres et de la future conférence d'Istanbul. Il a relevé que de tels développements étaient un témoignage prometteur de l'appui grandissant de la communauté internationale en faveur d'une Somalie pacifique, stable, démocratique et prospère.

Potentiel d'escalade de la crise

Après avoir perdu le contrôle de Mogadiscio, le sort d'Al Shabab ne s'est pas amélioré. Les pertes subséquentes de territoires, notamment dans le Sud de la Somalie, et surtout de villes stratégiques ont provoqué la réduction des revenus provenant des taxes et d'autres formes de contribution imposées. Elles ont aussi affaibli la capacité de propagande des militants à l'encontre des forces extérieures, notamment de l'AMISOM, accusées d'être présentes en Somalie pour nuire à son peuple et à sa religion. La future offensive sur la ville portuaire de Kismayo, dernier bastion rebelle,

sera un véritable test pour l'AMISOM. Les combattants d'Al Shebab s'étant regroupés autour de la ville et étant prêts à la défendre à tout prix, l'AMISOM pourrait être engagée dans une opération militaire urbaine très délicate, surtout si les rebelles recourent à des tactiques de guérilla. Selon d'autres informations, plusieurs combattants craignant une offensive imminente de l'AMISOM auraient fui Kismayo vers le Puntland. Al Shebab conserve toutefois la capacité d'escalader sa guerre asymétrique dans les zones libérées en Somalie et dans les pays voisins.

Les difficultés politiques et sécuritaires actuelles en Somalie ne disparaîtront pas avec l'expiration du mandat du GFT le 20 août 2012. Outre les affrontements localisés entre les forces gouvernementales, appuyées par l'AMISOM, et Al Shebab, qui contrôle toujours quelques portions de territoire et des ressources dans le sud et le centre de la Somalie, existe encore le danger latent que des saboteurs ou des éléments de l'appareil politique somalien cherchent à détourner le processus de transition afin de conserver le pouvoir et de satisfaire leurs propres intérêts. En outre, certains individus ou entités auxquels l'état de non-droit bénéficie, résisteront probablement à la mise en place d'une autorité nationale légitime et effective. Depuis un certain temps, les problèmes du pays ont en effet été causés par les élites commerciales et politiques qui cherchent souvent à entraver le processus de construction de la paix à des fins personnelles. Le GFT étant accusé de corruption généralisée, il est peu probable que ses membres abandonnent le pouvoir, à moins que le processus de transition ne soit à leur avantage. La Feuille de route pour la transition a été reportée à plusieurs reprises, souvent du fait de contentieux entre les signataires et les parties prenantes comme, par exemple, des objections soulevées par des Aînés (*Traditional Elders*) au sujet d'intérêts particuliers. Un des principaux points

d'achoppement concerne la demande des Aînés d'obtenir un rôle officiel au sein du nouveau gouvernement. Ils ont fait valoir qu'à moins qu'ils n'obtiennent un tel rôle, ils empêcheront le bon déroulement du processus de sélection des membres de l'Assemblée Nationale Constituante. De telles rivalités ont le potentiel d'être exacerbées dans le contexte d'une élection présidentielle, ce qui peut déclencher de nouveaux conflits et bénéficier à Al Shebab ou aux autres groupes extrémistes.

Certains intérêts divergents présents en Somalie peuvent en outre affecter le déroulement de la transition, tout comme l'influence des pays voisins et des acteurs extérieurs ayant des intérêts sécuritaires ou géopolitiques. À moins d'être contenus, ces intérêts contradictoires ont le potentiel de menacer le processus de transition et le régime post-transition, surtout si ces acteurs ont l'ambition d'en influencer le résultat.

Sur le front humanitaire, l'impact de la famine de 2011 se fait toujours sentir dans plusieurs parties du pays. La situation pourrait s'aggraver en cas de nouveau conflit. Dans l'ensemble, le futur à court et moyen terme de la Somalie reste imprévisible. Il englobe un ensemble de dimensions complexes, internes, régionales ou internationales, y compris la piraterie, l'extrémisme et le terrorisme. En fin de compte, afin de promouvoir la stabilité et la paix, le gouvernement post-transition devra trouver un équilibre entre inclusion des parties et affiliations idéologiques, et toutes les sensibilités en découlant.

Questions clés et dynamiques internes

Les principaux prérequis de la Feuille de route sont l'adoption d'une nouvelle constitution, l'élection des représentants parlementaires et l'élection d'un président. Ce processus a été entravé par des désaccords entre les Aînés, qui n'ont approuvé le projet de constitution

qu'à la mi-juillet, provoquant des délais. Cette nouvelle loi a toutefois été ratifiée par l'Assemblée Constituante fin juillet. Un référendum national devrait donc avoir lieu après la formation du nouveau gouvernement, dans le but d'entériner de manière définitive la constitution.

Même si la sélection des délégués de l'Assemblée Constituante, qui comprend 825 membres, a finalement abouti, le processus de transition reste précaire, en particulier concernant la sélection des membres du parlement et l'élection du président avant le 20 août. En effet, la Somalie reste une société profondément divisée, avec des désaccords persistants sur les questions constitutionnelles telles que le fédéralisme et la relation entre l'État, la religion et les identités claniques. Nombreux également sont ceux qui critiquent le processus constitutionnel, qu'ils n'estiment pas suffisamment inclusif, en plus de contester certaines dispositions de la constitution. Le Bureau politique de l'ONU pour la Somalie (UNPOS) et le GFT tentent malgré tout de promouvoir cette constitution afin d'éviter la possibilité d'un vide politique le 20 août prochain, lorsque le mandat du GFT arrivera à expiration. S'ils ne sont pas correctement gérés, plusieurs contentieux ont le potentiel d'avoir des répercussions directes et des implications négatives sur la période post-transition.

Comme il a déjà été souligné, les menaces sécuritaires existent toujours. Étant donné la capacité d'Al Shebab à frapper même en plein cœur de la capitale, une certaine menace pèse notamment sur les délégués et autres participants à l'Assemblée Nationale Constituante. En outre, de nombreux groupes armés n'ont pas été inclus dans le processus prévu par la Feuille de route.

Le gouvernement post-transition sera probablement confronté à des problèmes de légitimité, surtout si

les dirigeants actuels du GFT parviennent à tirer avantage des prévisions selon lesquelles ils pourraient continuer à exercer leurs fonctions. Le GFT, accusé de corruption généralisée, a en effet fait preuve d'une certaine indifférence envers les besoins de la population tout au long de son mandat et est considéré par beaucoup de Somaliens comme faisant partie intégrante du problème somalien. Du fait de ces accusations de corruption, un nouveau gouvernement composé d'éléments du GFT risque de ne pas bénéficier de l'appui de la communauté internationale. Ce scepticisme est renforcé par l'ampleur de la tâche qui attend ce nouveau gouvernement qui devra réformer les institutions et étendre sa présence à travers le pays, ce que le GFT n'a pas réussi à faire. Le fait que les forces de sécurité somaliennes soient actuellement inefficaces, en termes de ressources et de personnel, signifie que le nouveau gouvernement ne pourra pas se reposer uniquement sur elles afin de garantir la sécurité du pays lors de la phase post-transition. Étant donné la menace d'une réémergence des chefs de guerre, le mandat de l'AMISOM devra probablement être renouvelé si le gouvernement ne parvient pas à consolider assez rapidement sa présence dans le pays.

En dépit des insuffisances du GFT, son principal adversaire, Al Shebab, a récemment subi d'importantes pertes et est désormais plus faible que jamais. La communauté internationale devra saisir cette opportunité et faire preuve d'anticipation et de sagacité afin de fournir au gouvernement post-transition l'appui nécessaire pour faire face aux défis qui se présenteront, que ce soit en termes de renforcement des capacités ou de ressources. En d'autres mots, le principal défi sera de s'assurer que le gouvernement post-transition soit efficace.

Par ailleurs, le vice-ministre somalien de l'Éducation, Ali Hamud Jibril, a confirmé le 23 juillet que le

Somaliland désirait être un État indépendant et ne prévoyait pas engager des pourparlers ou faire de compromis avec la Somalie sur son indépendance.

Dynamiques géopolitiques

Afrique et CER

Parmi les organisations régionales les plus proactives en Somalie figurent l'Autorité Intergouvernementale sur le Développement (IGAD) et la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC). En janvier 2012, le Conseil des ministres de l'IGAD a salué les progrès réalisés dans le cadre de la Feuille de route tout en soulignant les gains réalisés par Al Shebab. Il a condamné les «éléments négatifs et les saboteurs» du processus de paix, en particulier les parlementaires ayant décidé de nommer un nouveau président du parlement. Selon l'IGAD, cette nomination était non seulement illégale mais aussi entravait la mise en œuvre de l'Accord de Kampala de juin 2011 et de la Feuille de route de septembre 2011. Le Conseil des ministres a recommandé que des actions fermes soient prises à l'encontre de ceux qui cherchent à entraver le processus de paix et de réconciliation.

L'EAC, de son côté, a rejoint le 9 février le Groupe de Contact International (GCI) sur la Somalie pour discuter des modalités pour une fin pacifique du GFT. L'organisation sous régionale a discuté des questions de réconciliation, d'extension de l'autorité de l'État, de stabilisation des zones récemment reprises aux insurgés ainsi que de récupération des zones étant toujours sous leur contrôle. À cet égard, la vice-secrétaire générale en charge de la fédération politique, Beatrice Kiraso, a souligné l'importance de l'appropriation locale dans les zones de réconciliation. Lors de son 10^{ème} sommet extraordinaire des chefs d'État, l'EAC a publié un communiqué dans lequel elle a, entre autres, salué la tenue de la conférence de Londres sur la Somalie en février 2012 et félicité l'AMISOM pour avoir, en collaboration avec le

GFT, œuvré au retour d'un semblant de paix dans de nombreuses zones de la Somalie.

Le rapport de l'UA du 20 mars (S/2012/176) a détaillé les effectifs actuels de l'AMISOM, les futurs plans de déploiement de la mission et les progrès effectués dans la mise en œuvre de la résolution 2036 (2012). Ce rapport souligne notamment qu'une étape-clé a été franchie avec la création du Comité de coordination des opérations militaires.

Nations Unies

L'ONU, l'UA et l'IGAD ont publié le 1^{er} mai 2012 un communiqué conjoint rappelant la résolution 1844 (2008) du Conseil de sécurité et avertissant que ceux qui cherchent à faire obstruction au processus de paix en Somalie feront l'objet de «mesures et restrictions spécifiques». Le 19 juillet, le Conseil de sécurité a tenu des consultations sur la Somalie lors desquelles le président du Comité des sanctions de l'ONU, l'Ambassadeur indien Hardeep Singh Puri, a présenté deux rapports du Groupe de contrôle sur l'Érythrée et la Somalie. Dans son rapport sur la Somalie, le Groupe de contrôle a fait état d'une corruption généralisée au sein du GFT et a notamment énuméré des recommandations pour la mise en place d'un conseil conjoint de gestion financière. Fin juillet, cette question a fait l'objet de discussions lors de réunions entre des représentants somaliens et le Comité des sanctions de l'ONU. Le 24 juillet, le Conseil de sécurité de l'ONU a favorablement accueilli les récents développements en Somalie, notamment la sélection des 825 membres de l'Assemblée Constituante, tout en exprimant de sérieuses préoccupations quant au non-respect des délais et en rappelant que la transition devait être achevée au 20 août 2012.

Communauté internationale

La 21^{ème} réunion du GCI sur la Somalie, qui a eu lieu les 5 et 6 février à Djibouti, a souligné la nécessité de

renforcer les capacités de l'AMISOM afin de capitaliser sur les avancées réalisées, d'améliorer la situation sécuritaire et de permettre au GFT d'étendre son autorité dans les zones récemment reprises. Le Groupe a reconnu que ces réalisations nécessiteraient un financement prévisible, adéquat et durable, notamment pour obtenir un soutien logistique plus important, et a appelé non seulement à des contributions financières sans restrictions pour le fonds d'affectation spécial de l'AMISOM, y compris de la part de nouveaux donateurs potentiels, mais également à des contributions en termes de troupes additionnelles. Le Groupe a en outre souligné qu'il était nécessaire de «fusionner les processus *bottom-up* et *top-down*» afin d'occuper l'espace territorial laissé par Al Shebab.

Le communiqué final de la conférence de Londres, en février 2012, a exprimé l'espoir qu'une nouvelle ère politique puisse émerger et, avec l'appui de la communauté internationale, amener la paix en Somalie. La seconde conférence d'Istanbul sur la Somalie, qui a eu lieu du 31 mai au 1^{er} juin 2012, a elle aussi souligné la nécessité que tous les Somaliens contribuent à cette nouvelle phase de construction de la paix avec l'élection du nouveau gouvernement en août 2012. Elle a en outre félicité l'ONU, l'UA, l'IGAD, l'EAC, l'UE, l'Organisation de la Conférence Islamique (OIC) et la Ligue des États arabes, ainsi que les autres partenaires bilatéraux, pour leurs efforts en vue d'une stabilisation du pays.

Société civile

Plus de 120 représentants de la société civile somalienne se sont réunis du 23 au 27 mars à Entebbe, en Ouganda, pour tenter de définir une stratégie commune pour contribuer au dialogue national et aider au développement de la Feuille de route pour la transition en Somalie. Ils ont annoncé leur

intention de créer un forum qui permettrait aux acteurs et organisations de la société civile de contribuer à la nomination et à la sélection des membres de trois institutions de la Feuille de route : a) la Commission électorale indépendante de transition; b) l'Assemblée Nationale Constituante; c) le nouveau parlement fédéral. Ils ont en outre souligné l'importance d'une responsabilisation des dirigeants politiques et ont exhorté les signataires à utiliser la Feuille de route pour renforcer les capacités et les ressources de la société civile dans le cadre de la transition.

Des groupes de la société civile, composés de Aînés, d'érudits religieux, d'universitaires, d'entités politiques organisées, d'activistes, de femmes, de jeunes, de gens d'affaires ou encore de représentants de la diaspora se sont rencontrés le 31 mai 2012 à Istanbul, en Turquie, lors d'une conférence convoquée par le gouvernement turc pour discuter d'un ensemble de problématiques sur la Somalie (sécurité, constitution, reconstruction économique, développement social, justice transitionnelle et réconciliation). Ils ont souligné l'importance d'établir des forces de sécurité nationales inclusives et efficaces; la nécessité de développer une aide internationale transparente, efficace, responsable et coordonnée afin de réduire la dépendance de la Somalie; le rôle vital des Aînés dans le processus de réconciliation; l'abolition de la formule clanique 4.5 pour la sélection des participants aux processus politiques en Somalie et l'éventuel remplacement de cette formule par un système une personne=une voix. Ils ont enfin insisté sur le fait que la transition devait être achevée le 20 août 2012 et qu'un Etat durable et démocratique basé sur l'Islam devait être mis en place.

Scénarios

Scénario 1

Le processus de transition en Somalie se déroule bien et le

nouveau régime prend ses fonctions le 20 août. Avec l'appui de la communauté internationale et l'appui militaire de l'AMISOM, le nouveau gouvernement consolide son pouvoir et maintient la paix. Il devient plus inclusif et représentatif, et fournit des services à la population, sapant ainsi les velléités de rébellion et le pouvoir des chefs de guerre. Dans ce cas, le gouvernement post-transition élabore immédiatement une stratégie légitime et viable qui permet une réforme des institutions et transforme politiquement, socialement et économiquement la société somalienne.

Scénario 2

Le processus de transition n'est pas mené dans son intégralité ou est entravé par les querelles politiques qui conduisent à une nouvelle anarchie et une guerre civile menée par des politiciens défaits, des groupes tels qu'Al Shebab ou des administrations autoproclamées à travers le pays. En d'autres mots, la transition aggrave la situation en Somalie.

Scénario 3

Le processus de transition tient grâce à l'appui et à la pression de la communauté internationale, et un nouveau gouvernement composé de membres de l'élite politique actuelle et de nouveaux visages arrive au pouvoir le 20 août. Ce nouveau gouvernement n'est pas totalement accepté partout en Somalie, mais il assume ses fonctions compte tenu de l'état actuel des affaires politiques et sécuritaires. Les Somaliens étant fatigués par la guerre d'usure, aucune rébellion nouvelle n'éclate. Avec l'appui de l'AMISOM, le nouveau gouvernement met quelque temps pour affirmer sa présence même dans les zones libérées. Il est confronté à des défis de taille dans la mise en place d'une structure unitaire de sécurité en raison d'un manque de ressources et de la présence de milices ennemies dont certaines sont

militairement mieux équipées que les forces nationales.

Options

Option 1

Le CPS devrait demander à l'UA d'appeler l'IGAD, le Groupe de Contact sur la Somalie et la communauté internationale à faire preuve d'anticipation et à se montrer proactif, à évaluer les possibles faiblesses et les points forts ainsi que les opportunités et les risques qui entourent la période de transition et la période post-transition, ceci afin de consolider les gains réalisés et de

fournir au nouveau gouvernement l'appui nécessaire, notamment en termes de renforcement des capacités et de mise en place des structures politiques et institutionnelles devant promouvoir la reconstruction nationale.

Option 2

Le CPS devrait exhorter tous les Somaliens et les éventuels perdants du processus de transition à faire preuve de retenue. Il devrait aussi mettre en garde le nouveau gouvernement contre les travers du GFT et lui demander de porter davantage son attention sur la

nécessité d'étendre sa présence politique et sa livraison de services publics à la population que sur l'élaboration de nouvelles solutions militaires.

Option 3

Le CPS devrait demander à la Commission de l'UA d'établir une liaison avec les partenaires somaliens pour promouvoir la mise sur pied de projets humanitaires et à impact rapide afin de sécuriser le processus de stabilisation et d'aider à reconstruire l'économie nationale.

PAGE OUVERTE

LE PARTENARIAT SINO-AFRICAIN EN MATIÈRE DE PAIX ET DE SÉCURITÉ

Dans un communiqué de presse du 23 décembre 2011, la Commission de l'UA (CUA) a annoncé la signature d'un accord avec le gouvernement chinois pour appuyer l'AMISOM, la mission de l'UA en Somalie. Selon cet accord, la Chine aurait accepté de fournir à l'AMISOM de l'équipement et du matériel pour un montant de 4,5 millions de dollars américains. L'année suivante, en juillet 2012, le gouvernement chinois a fourni de l'équipement et du matériel pour un montant équivalent et a promis son appui aux opérations de paix de l'UA et aux processus de construction de la paix en Somalie. Lors de la signature de l'accord, le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA, Ramtane Lamamra, a souligné que la Chine et l'Afrique avaient clairement atteint «un niveau très élevé de compréhension et de solidarité» et que ces dons, qui consolident le partenariat sino-africain en matière de paix et de sécurité, laissaient présager une plus grande collaboration.

Ces deux contributions aux efforts de paix et de sécurité de l'UA sont très modestes, comparées à l'appui continu de l'UE à l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA) au cours des dix dernières années. Cependant, elles constituent une indication claire que la Chine approfondit et modifie son implication et son intérêt pour les questions de paix et de sécurité africaines.

En juillet 2012, huit chefs d'État africains dont le président actuel de l'UA, le Béninois Boni Yayé, le président sud-africain Jacob Zuma et le président ivoirien Alassane Ouattara, se sont rendus au 5^{ème} forum sur la Coopération sino-africaine (FCFA) à Pékin. Organisé sur le thème «Consolider les acquis et ouvrir de nouvelles perspectives pour le nouveau partenariat stratégique sino-africain», ce forum a évalué la mise en œuvre des mesures de suivi de la quatrième Conférence ministérielle du Forum qui s'est déroulée en novembre 2009 à Charm el-Cheikh, en Égypte, et a abouti à des décisions qui risquent d'avoir d'importantes implications sur les relations sino-africaines ainsi que sur le futur engagement de Pékin dans les efforts de l'UA dans le domaine de la paix et de la sécurité. Dans une déclaration qui fut considérée par certains comme une distanciation

de la politique de non-ingérence de la Chine, le président Hu Jintao a indiqué que l'implication de la Chine en matière de paix et sécurité serait l'une des cinq priorités du pays en Afrique au cours des prochaines années.

Lors du 4^{ème} FCSA organisé il y a trois ans en Égypte, le Premier ministre chinois, Wen Jiabao, avait déclaré que la Chine était prête à s'impliquer davantage pour le règlement des conflits en Afrique. S'appuyant sur cette déclaration, le président Hu a annoncé que la Chine jouerait un plus grand rôle pour appuyer l'architecture de paix et de sécurité continentale, notamment au travers de l'appui aux missions de paix de l'UA. Il a déclaré que la Chine lancerait l'«Initiative du partenariat de coopération Chine-Afrique pour la paix et la sécurité» afin de renforcer la coopération avec l'UA et les pays africains dans ce domaine, de fournir un appui aux missions de paix de l'UA et au développement de la Force africaine en attente (FAA), ainsi que de former davantage de responsables de la sécurité et de soldats de la paix pour l'UA. La Chine, perçue comme un partenaire du développement ayant d'énormes intérêts économiques et stratégiques sur le continent africain mais peu d'implication dans les initiatives de paix et de sécurité,

semble en voie de faire changer cette image.

L'engagement institutionnel direct avec le Conseil de paix et de sécurité (CPS) et les autres organes de l'UA qui traitent des questions de paix et de sécurité s'améliore lui aussi. En septembre 2011, une délégation du CPS et des membres de la CUA se sont rendus en Chine pour participer à un atelier UA-Chine sur la paix et la sécurité afin de discuter des intérêts communs et des façons dont la Chine pourrait appuyer les efforts de l'UA dans ce domaine. Certains analystes estiment cependant que la politique étrangère chinoise de non-ingérence contredit deux des principes fondamentaux associés à la «responsabilité de protéger» de l'UA, soit le type d'ingérence appropriée lors de circonstances graves où des atrocités de masse ou un génocide ont lieu et l'utilisation de la force comme dernier recours pour protéger les populations assiégées.

La Chine affirme que son implication dans les questions de paix et de sécurité est un moyen de créer un environnement sécuritaire pour le développement de l'Afrique. Certains commentateurs critiques ajouteront que la Chine cherche à créer un environnement sûr en Afrique afin de faire avancer ses objectifs sur le continent. Dans sa déclaration prononcée lors du 5^{ème} FCSA, le président Hu a souligné que l'engagement de son pays envers la promotion de la paix et de la stabilité en Afrique prévoyait «un environnement sécuritaire pour le développement de l'Afrique». Traditionnellement, l'implication de la Chine dans les questions de paix et de sécurité africaines se traduisait par un rôle indirect en matière de consolidation de la paix, le pays considérant que ses relations

économiques et de développement avec les États membres de l'Union constituent un appui aux efforts de développement post-conflit ainsi qu'un moyen de prévenir de futurs conflits.

Parmi les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, seule la Chine a déployé des Casques bleus au sein de six des sept dernières missions de l'ONU. En plus de l'AMISOM, Pékin appuie notamment la Mission hybride de l'ONU et de l'UA au Darfour (MINUAD).

La relation hybride bilatérale-multilatérale entre la Chine et l'Afrique a rapidement évolué après la réunion des chefs d'États africains à Pékin, en 2006. En juin de cette année, le président Hu Jintao et le Premier ministre Wen Jiabao ont effectué une tournée dans dix pays africains afin de promouvoir les relations sino-africaines tandis qu'un grand nombre de chefs d'État et de gouvernement africains - plus que lors de n'importe quel autre Sommet récent de l'UA- ont en outre participé au sommet sino-africain organisé en novembre 2006. Les relations sino-africaines, qui se développent très rapidement, ont pris une place stratégique dans la politique étrangère de la Chine. Le nouveau siège de l'UA à Addis Abéba, financé en totalité par le gouvernement chinois, témoigne de cette évolution.

La Chine est devenue l'un des plus grands partenaires commerciaux de l'Afrique tandis que les relations commerciales de cette dernière avec des pays comme les États-Unis sont en déclin. La Chine est aussi très active dans l'octroi de prêts aux pays africains et a accru ses investissements dans les domaines du pétrole, de l'infrastructure routière, des réseaux téléphoniques.

Il semble qu'elle ait aussi aidé plusieurs pays africains à accroître la valeur de leur monnaie. La plupart des intérêts sécuritaires chinois en Afrique tournent autour de la sauvegarde des intérêts économiques, comme le montre l'engagement de Pékin dans la lutte contre la piraterie au large de la Somalie.

De nombreux observateurs critiquent toutefois le bilan de la Chine en matière des droits de l'homme et le fait que le pays ait par le passé violé des embargos sur les armes de l'ONU et fournit des armes à des groupes armés au Soudan, au Zimbabwe, au Nigéria et en RDC, aggravant par là même davantage la situation déjà fragile de ces pays.

Étant donné ses bonnes relations avec les deux États, la Chine pourrait accroître sa contribution à la paix et à la sécurité en s'impliquant davantage dans la crise entre le Soudan et le Soudan du Sud. Elle pourrait appuyer les efforts de l'UA et des autres acteurs africains qui tentent de résoudre la crise mais qui ne possèdent pas l'influence nécessaire sur les parties impliquées dans le conflit. Elle devrait pouvoir faire cela sans compromettre sa politique de non-ingérence. L'accroissement de la présence et de l'influence diplomatique et politique chinoise, que ce soit au niveau continental ou international, pourrait en outre aider à résoudre et prévenir les conflits en Afrique. L'appui de la Chine aux mouvements de libération africains et le fait qu'elle n'ait pas de passé colonialiste constitue, aux yeux de certains observateurs, une source de légitimité pour une implication chinoise dans les efforts de paix en Afrique.

Dates importantes

12	août	Journée mondiale de la jeunesse
23	août	Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition
15	septembre	Journée mondiale de la démocratie
21	septembre	Journée mondiale de la paix

Pays	Élections	Date *
Angola	Présidentielles	31 août 2012
	Assemblée Nationale	31 août 2012
Somalie	Présidentielles	août 2012
Togo	Assemblée Nationale	octobre 2012
Sierra Leone	Présidentielles	17 novembre 2012
	Chambre des députés	17 novembre 2012
	Locales	17 novembre 2012
Ghana	Présidentielles (1er tour)	7 décembre 2012
	Présidentielles (2nd tour)	28 décembre 2012
	Assemblée Nationale	28 décembre 2012

**susceptible de changer selon les circonstances*

Les personnes qui ont contribué à ce numéro

Programme d'élaboration de rapports sur le CPS, ISS, Addis Abéba

Dr. Duke Kent-Brown,
Mr Abdelkader Abderrahmane,
Mr Hallelujah Lulie

Programme Prévention des conflits et analyse des risques (CPAR), Dakar

Dr Lori-Anne Thérault-Bénoni
Ms Awa Faye Daou

Mr Maurice Paulin Toupane

Programme Prévention des conflits et analyse des risques (CPAR), Nairobi

Dr Emmanuel Kisiangani

Programme Prévention des conflits et analyse des risques (CPAR), Prétoria

Dr David Zounmenou

Centre d'études stratégiques et politiques du Soudan du Sud, Juba

Ms Paula Cristina Roque

ROP Université de Montréal

Mr Jean-Guilhem Barguès

Contact

Chef du Programme
Programme de rapport du Conseil de Paix et de Sécurité
Institut d'Études de Sécurité
BP 2329
Addis Abéba, Éthiopie
Tél: +251-11-515 6320/24/67/98
Fax: +251-11-515 6449
Courriel: addisababa@issafrica.org
Site internet: www.issafrica.org

Abonnez-vous par voie électronique au rapport du CPS à l'adresse
www.issafrica.org/subscribe.php

Les bailleurs de fonds

Ce rapport est publié grâce au soutien de la fondation *Humanity United*, du gouvernement de Nouvelle-Zélande et de Hanns Seidel Stiftung. En outre, l'Institut d'Études de Sécurité reçoit un financement de base des gouvernements des Pays-Bas, de la Norvège, de la Suède et du Danemark.

En tant que principale institution de recherche sur la sécurité humaine, l'Institut d'Études de Sécurité œuvre pour une société pacifique et stable en Afrique au travers du développement durable, des droits de l'homme, de la primauté du droit, de la démocratie, de l'intégration des politiques d'égalité des genres et la coopération sécuritaire.



Government Offices of Denmark



NORWEGIAN MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS



Remerciements

La version française du Rapport sur le CPS est produite et distribuée à grande échelle en Afrique francophone et au-delà avec l'appui du Réseau de Recherche sur les Opérations de Paix (ROP) de l'Université de Montréal au Québec (Canada). Le rapport est librement accessible sur les sites Internet de l'ISS (www.issafrica.org) et du ROP (www.operationspaix.net), et il est également possible de le recevoir gratuitement en s'abonnant en ligne.

À propos de ce rapport

Ce rapport est une publication indépendante de l'ISS. Il est également disponible sur le site Web de l'ISS et peut être consulté en même temps que les rapports thématiques sur le travail du CPS au www.issafrica.org. Tous les documents mentionnés dans ce rapport peuvent aussi être consultés en anglais et en français sur le site Web de l'ISS ainsi que sur celui du ROP (www.operationspaix.net).

© 2012, Institut d'Études de Sécurité

L'ISS dispose des droits d'auteur pour l'intégralité de ce volume et aucune partie ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, sans l'autorisation explicite, par écrit, de l'Institut. Les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles de l'Institut, de ses fiduciaires, des membres du Conseil consultatif ou des donateurs. Ce rapport est aussi disponible en anglais.